



SYNTEF-CFDT
Syndicat National Travail Emploi Formation

CAP des Contrôleurs du Travail Du 20 avril 2017

Mutations

Le BLOG www.syntef-cfdt.com est accessible depuis n'importe quel poste internet depuis chez vous ou depuis l'intranet du Ministère.

N'hésitez pas à nous contacter et nous poser vos questions à l'adresse suivante : syndicat.cfdt@travail.gouv.fr

Déclaration Préalable

Les nombreuses réformes ajoutées à la mise en place de nouvelles organisations successives ont fortement impactées les services de notre ministère et la vie des agents qui travaillent en flux tendus depuis plusieurs mois et désormais plusieurs années.

Ces difficultés sont d'ordres différents :

- La réussite pour certains agents lauréats du CRIT liée au sentiment de dévalorisation de ceux qui ne réussissent pas l'examen de passage à l'oral.
- Les unités de contrôle dans lesquelles les agents qui ont accepté le principe d'intervenir dans le contrôle et le suivi des entreprises de plus de cinquante salariés sont affectés, contiennent désormais davantage d'inspecteurs que de contrôleurs. Aussi, nous alertons l'administration sur le fait que certains agents s'entendent dire à demi-mot qu'ils ne sont désormais presque plus légitimes à intervenir dans ces entreprises. Nous déplorons ces comportements de responsables qui étaient par ailleurs bien heureux d'avoir des agents qui jouaient le jeu il y a quelques mois encore.
- Certaines difficultés qui étaient d'ordre psychologique sont désormais physiques, variables selon les degrés de « résistance » au changement sur le terrain et sources de RPS. Nous constatons dans les services des agents qui succombent avec un nombre arrêts maladies croissant. Cet impact aurait pu être évité tant au niveau de notre hiérarchie régionale ou centrale qu'au niveau de certains agents qui semblent parfois plus engagés dans un combat politique que syndical. Nos agents sont en souffrance au travail.
- L'arrivée de WIKIT qui pourrait être un bon outil mais qui pour certains agents, prend des allures de cauchemar car devenant un outil de flicage ; puis la réforme Territoriale qui depuis quelques mois pour certains services est source d'inquiétudes face au devenir des agents et des services.

Les agents ont le sentiment de devoir faire du chiffre dans le but que leurs responsables soient contentés, en vue de leur promotion ou leur bonne notation plutôt que de rendre un service public de qualité et répondre aux usagers, bien que ces mêmes responsables se cachent derrière cet affichage.

Pourtant, bien que remplissant les cases, ces agents n'ont pas de perspective d'évolution, les entretiens professionnels ont lieu en majorité, mais les responsables déclarent être incompetents en matière de proposition et se retournent sur leur hiérarchie qui déclare ne pas l'être également. On croirait voir un match de ping-pong.

La réduction des effectifs est très dangereuse pour les agents qui sont soumis à rendre du chiffre et doivent toujours répondre à la demande individuelle en sus des actions nationales et régionales collectives.

Les inquiétudes sont plus que jamais importantes du côté des agents du pôle 3^E, notamment devant les incertitudes et délégations de missions données aux Conseils Régionaux.

Les contrôleurs du travail sont inquiets quant à la forme et au déroulement prochain du CRIT. Serons-nous sur le même principe que l'an passé ? A savoir, quel lieu de déroulement ? Si Reims est choisi, pour certains agents cela occasionne des frais non négligeables.

Nous sommes également inquiets pour les assistantes de contrôle qui ont accepté d'entrer dans un cursus de formation pour une poignée d'euros et qui ont un sentiment de ne pas évoluer de manière sécurisante et sécurisé... Quid de celles qui n'ont pas fait ce choix.

Enfin, la réforme des services du renseignement est intéressante si on considère que les services subissent des réductions d'effectif constants et que les agents vont recevoir uniquement sur rendez-vous. Quid des risques sur la mission de service public rendu à l'utilisateur.

Les agents de contrôle subissent de plus en plus d'obstacles et d'agressions, les attentats et les élections sont facteurs de tensions supplémentaires.

Enfin, nous déplorons que les élèves inspecteurs lauréats du CRIT 2016, aient à subir des comportements déviants ou l'absence d'agent découlant sur une désorganisation de service. Le SYNTEF CFDT est intervenu auprès du directeur de l'INTEFP pour que ces comportements cessent et que des agents puissent, après de nombreuses semaines, être enfin remboursés des frais engagés pour leur formation.

Vous l'aurez compris, le SYNTEF CFDT est encore et toujours inquiet du devenir de nos missions.

Monsieur BRUN représentant l'administration indique qu'effectivement il y a eu des suppressions de postes liés à la LOLF 2016, mais il précise que nous sommes dans l'attente de nouvelle gouvernance.

Concernant la réforme territoriale, il nous renvoie sur le plan d'accompagnement avec compensation financière qui a été instauré et indique que toutes les demandes ont été traitées (IDV). Lorsque les agents ont accepté de changer de résidence administrative, l'accompagnement financier a été également mis en place.

Concernant le CRIT 2017, il indique que le lieu de déroulement d'examen doit, s'il ne l'est pas encore, être décidé par une commission propre, mais que l'an passé les demandes de remboursements effectués par les agents ont été prises en compte. Il indique que cette année, le principe devrait être reconduit.

Concernant les assistantes de contrôles, un renvoi est fait sur un document de formation et évolution de poste. Une documentation est en cours d'élaboration et sera diffusée très prochainement...

Tous les inspecteurs élèves stagiaires, qu'ils émanent de la liste d'aptitude professionnelle ou du concours (CRIT) doivent, pour une équité de traitement, passer l'oral à l'issue de leur cursus de formation INTEFP.

Aussi, la DRH devrait conserver leurs compétences pour une bonne gestion des effectifs et veillera à conserver sa latitude. Monsieur BRUN indique, qu'à ce jour, il est encore tôt pour parler de l'impact sur les agents.

Un dialogue concernant l'avenir du corps des contrôleurs du travail va s'ouvrir dans les semaines qui viennent, pour indication, pour information, la PPCR a eu un impact financier d'environ 2 milliards d'euros.

Enfin, concernant la CAP disciplinaire, l'administration cherche une solution juste et équitable pour les agents concernés.

Au cours de cette CAP, le SYNTEF CFDT a souligné le caractère d'urgence à envisager la mobilité d'agents en souffrance dans leurs services d'affectation. La CFDT demande à l'administration de respecter ses engagements et de se rapprocher de DIRECCTE pour envisager des mobilités au plus tôt. La CFDT demande que les situations greffées au fil du temps selon la catégorie de personnel ou familiale n'influent pas sur les choix de candidat lauréat de mobilité.

Mutations

La liste ne comprend que les postes pour lesquels il y avait des candidats

Poste à Pourvoir	Nom du candidat retenu	Service d'origine	Observations
UD 43 Agent de contrôle	GEVAERT Pascal	UD59	
DIRECCTE 69 ESIC	GROSS Laurent	UD63	Avis favorable sous réserve de formation et qualification informatique
DIRECCTE 69 Gestion f° continue			Non pourvu
UD 73 Chargé du renseignement	LITAUDON Béatrice	UD69	
UD 25 Chargé du renseignement	HOUMAIRI Philippe	UD 25	Pourvu en interne Hors avis CAP même résidence admin.

UD 25 Gestionnaire Emploi Mut/éco MOE / SAT			Non pourvu
UD 39 Gestionnaire admin. Générale			Non pourvu
DIRECCTE 25 Assist. Moyens généraux			Non pourvu
DIRECCTE 25 SRC F° PRO	FERNANDEZ Sophie	UD 25	Poste à Dijon
DIRECCTE 25 Agent de contrôle			URACTI TRANSPORTS MACON (71) Non pourvu examen ultérieur
DIRECCTE 35 Gestionnaire RH			Non pourvu
DIRECCTE 35 Gestionnaire finances			Non pourvu
UD 22 Chargé du renseignement	RENOUARD Colette	UD35	
UD 29 Chargé du renseignement	TANNEAU Jean-Pierre	UD 51	Poste à BREST Avis favorable sous réserve
UD 35 Agent de contrôle			Poste à ST MALO Non pourvu désistement candidat
UD 2A Gest. Pôle 3E	CAVAGNARA Murielle	UD 30	
UD 54 Gestionnaire instruc. SCT	SCHWOB Jean-Bernard	UD 93	

UD 75 Agent de contrôle	ANAIS Jacques	971 ST MARTIN	
UD 94 Agent de contrôle			Non pourvu CT
UD 92 Dispo. Emploi – Sce des accords	WEBER Nathalie	UD 95	
DIRECCTE 75 Sce FSE			Non pourvu
UD 14 Chargé du renseignement			Non pourvu CT
UD 27 Instructeur SCT	LAGADEC Sophie	UD 78	
UD 27 Agent de contrôle	LEBOUTEILLER Isabelle	UD 78	
UD 61 Renseignements et instructeur			Non pourvu
UD 40 Gestionnaire dispo. emploi	CHAUBET Marie-Hélène	UR 31	
UD 64 Chargé du renseignement	POLONIATO Eric	UD 69	Non pourvu
UD 79 Gest. Mut/Éco	MONTCHAL Nadia	UD 30	
DIRECCTE 33 Gestionnaire régie des sites			Non pourvu
UD 24 Chargé du renseignement	PEAN Flavie	UD 16	

UD 64 Chargé du renseignement	GAPSKI Nathalie	UD 40	
DIRECCTE 33 Agent de contrôle			Non pourvu
UD 31 Gestionnaire SCT			Non pourvu
UD 34 Agent de contrôle			BÉZIERS Non pourvu
UD 34 Agent de contrôle	ARNAULT-HERNANDEZ Renée	UD 13	SETE
UD 34 Chargé du renseignement			2 postes MONTPELLIER Non pourvus
UD 46 Chargé du renseignement	JOVELLAR Martine	UD 31	
UD 48 Gestionnaire emploi	OLLIER Jacqueline	UD 30	
DIRECCTE 31 M.O.E.	HENOT Isabelle	UD 92	
DIRECCTE 31 Gest. FSE			Non pourvu
DIRECCTE 31 Gest. emploi			Non pourvu
UD 66 Chargé du renseignement	CASTANIER Alain		INFRA RÉGIONAL
UD 82 Agent de contrôle	DELMAS Marie	UD 31	

UD 49 Agent de contrôle	GALLOT- REYNAUD Isabelle	UD 37	2 postes
UD 53 Agent de contrôle	LE BERRIGAUD Françoise	UD 78	2 postes
UD 72 Gest. Emploi			Non pourvu
UD 13 Gest. Instruc. MOE			Non pourvu
UD 83 Agent de contrôle	RAMI Sonia	UD 83	Réintégration
UD 84 Agent de contrôle			2 postes. Non pourvus
DIECCTE 973 Expert II SIC et appui logistique			1 candidat poste non pourvu Pas d'expérience ou qualification informatique.
DIECCTE 972 SCT	LIRUS-BELLIARD Valérie	UD 92	

Vos représentants SYNTEF-CFDT en CAP

**Sophie VIAL – UD de l’Hérault – Béziers.
Sébastien MORVAN – UD 75 – Paris.**

La CFDT siège dans toutes les commissions de la CAP !

WWW.SYNTEF-CFDT.COM